



→ technique & environnement

**Télérelevé,**  
c'est parti ! p.10

Le SEDIF au service  
du développement durable

08

Phyt'eaux Cités  
prolongé jusqu'en 2016

11

Les 150 ans de l'usine  
de Choisy

14



Nouveau contrat de délégation de service public, nouveau Schéma Directeur, nouveau Plan quinquennal d'investissement, nouveaux rapports avec le délégataire : en 2011, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France est entré, sans conteste, dans une nouvelle ère.

Orienté davantage encore vers la satisfaction de l'utilisateur, le nouveau service public de l'eau est caractérisé par la mise en place du télé-relevé, qui répond à la volonté des élus du SEDIF d'offrir des engagements innovants pour une meilleure qualité de service. C'est une évolution majeure du contrat mis en œuvre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

La pose des compteurs équipés d'une tête émettrice se fera au rythme de 30 communes par an en moyenne. D'ici la fin de l'année 2012, 30 % du territoire du SEDIF seront couverts et 100 % à la fin 2015. D'ici cinq ans, la totalité des usagers du SEDIF sera équipée de compteurs d'eau dont les données seront relevables à distance. Les abonnés du service public de l'eau ne seront plus contraints d'être présents pour accueillir le contrôleur-releveur.

Par ailleurs, chaque usager pourra suivre en temps réel ses consommations et en assurer une meilleure maîtrise : c'est aussi un plus pour l'environnement.

Le télé-relevé fait appel à deux processus distincts et complémentaires au niveau technique, avec des acteurs différents. Le premier, pose de compteurs communicants, est réalisé directement par le délégataire du SEDIF. Le deuxième, déploiement des matériels de relais et de collecte des informations, fait appel à un opérateur extérieur, M2O City, filiale d'Orange et de Veolia Environnement.

La réalisation de ce projet relève de l'entière responsabilité contractuelle du délégataire. Toutefois, les investissements de création du réseau de collecte et les coûts de maintenance sont directement portés par l'opérateur, qui sera gestionnaire du réseau et supportera les risques liés à l'évolution technologique du service de télé-relevé.

Des tests ont été réalisés pour calculer l'exposition aux émissions radio. Il apparaît que les puissances émises à raison de 2 secondes seulement 2 fois par jour par le module radio du compteur d'eau, correspondent à notre exposition aux ondes émises dans une même journée par le téléphone portable pendant 15 minutes ou par le Wifi de notre ordinateur pendant 30 minutes. Ces tests mettent en évidence la totale innocuité du réseau déployé.

Ce projet avance bien, conformément aux engagements contractuels. Cependant, quelques difficultés d'obtention des autorisations administratives pour la pose d'équipements viennent parfois ralentir le déploiement. En effet, le processus d'autorisation rencontre un contexte politique et administratif délicat, dans la mesure où l'identification des décideurs sur ce sujet émergent reste complexe en période de mutabilité administrative (Communautés d'Agglomération, Communautés de Communes, Commune).

Grâce à ce nouveau service, chaque usager pourra bénéficier d'un prix de l'eau toujours plus juste.

**André SANTINI**

Président du SEDIF

Ancien Ministre

Député-Maire d'Issy-les-Moulineaux

## sommaire

### actualités

- Intercommunalité
- Le SEDIF lance une mission « Grand Paris de l'eau »
- Décès de M. Guy Dejouany
- Carnet
- Les décisions du Comité
- Reporters de l'eau : le palmarès 2011
- Le SEDIF s'expose au Salon Kidexpo
- Une campagne pour mieux connaître le SEDIF
- Groupes participatifs : à l'écoute des usagers
- Une nouvelle page d'accueil pour les abonnés du service de l'eau

### dossier

- Le SEDIF au service du développement durable 08

### technique & environnement

- 03 Télérelevé : c'est parti ! 10
- 03 L'action Phyt'eaux Cités prolongée jusqu'en 2016 11
- 03 Retour sur la traditionnelle visite de chantiers 12
- 03 Sécheresse 2011 : quelles leçons ? 13
- 06 Choisy-le-Roi : 150 ans d'histoire et d'innovation 14

### solidarité

- 07 Prague, nouveau partenaire 15
- 07 Le service public de l'eau au Mali 15
- 07 Coopération décentralisée : le SEDIF et le SIAAP s'engagent côte à côte 15

[www.sedif.com](http://www.sedif.com)



**SYNDICAT DES EAUX D'ÎLE-DE-FRANCE**

14, rue Saint-Benoît • 75006 Paris

Directeur de la publication : Christian Cambon

Réalisation : [www.groupebedc.com](http://www.groupebedc.com)

Crédits photos : Photothèque SEDIF - Photothèque Veolia Environnement, Jupiterimages - [www.seineenpartage.fr](http://www.seineenpartage.fr) - Up2green Reforestation

Impression : Electrogeloz Bercy • 01 43 90 75 75

N°dépôt légal : 1 509 • 4<sup>e</sup> trimestre 2011

# Intercommunalité

## → Adhésion de la CA du Parisis

Le Préfet du Val-d'Oise ayant autorisé la transformation de la communauté de communes du Parisis en communauté d'agglomération à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, les six communes concernées ont été retirées de droit du SEDIF depuis cette date (Beauchamp, Cormeilles-en-Parisis, Herblay, La Frette-sur-Seine, Montigny-lès-Cormeilles, Pierrelaye). Le processus d'adhésion est arrivé à son terme et un arrêté interpréfectoral du 5 septembre 2011 a entériné l'adhésion de la communauté d'agglomération Le Parisis au SEDIF. Ces six communes font donc à nouveau partie du périmètre du SEDIF.

## → Le cas de Puteaux

La communauté d'agglomération Seine-Défense, créée le 20 décembre 2010, comprend les communes de Courbevoie et Puteaux. Cet EPCI est compétent en matière d'eau potable à titre optionnel. Dès lors, Puteaux a été retirée de droit du SEDIF. Le 5 avril 2011, la CA a demandé son adhésion au SEDIF pour le territoire de Puteaux. Cette demande a été approuvée lors du Comité du 23 juin 2011.

Les collectivités adhérentes du SEDIF avaient jusqu'au 11 octobre 2011 pour délibérer sur cette demande d'adhésion. L'arrêté interpréfectoral doit paraître avant le 31 décembre 2011. ■

## Décès de M. Guy Dejouany

Il avait dirigé la Compagnie Générale des Eaux (CGE) pendant vingt ans, de 1976 à 1996. Guy Dejouany est mort le 14 novembre à 90 ans. Avant de prendre la présidence de la CGE, il en avait d'abord été Directeur général adjoint en 1965 puis Directeur général en 1972. C'est sous son impulsion que l'entreprise s'internationalise et qu'elle se diversifie dans la communication et les médias, notamment avec la création de Canal+ en 1984 puis SFR en 1986, ainsi qu'avec le développement de la télévision par câble. La Compagnie s'ouvre à d'autres métiers, de la construction à la restauration scolaire.

M. Dejouany fut un des patrons français les plus influents et les plus respectés. Son œuvre reste une des plus grandes aventures du capitalisme hexagonal. Nos sincères condoléances à sa famille, en particulier à ses enfants.

## Le SEDIF lance une mission

« Grand Paris de l'eau »

À l'image des projets de transport du Grand Paris Express, les gestionnaires de l'eau doivent s'organiser pour participer, dans le domaine de l'eau potable, au processus de transformation de la région capitale qui s'amorce.

Le Grand Paris apporte aussi une dimension supplémentaire, en générant des besoins nouveaux liés à des pôles de développement dont la desserte en eau reste à définir.

Possédant les trois usines de production d'eau les plus importantes, le SEDIF bénéficie d'atouts majeurs pour proposer des réponses à ces besoins.

Créée par le Comité du 23 juin, la mission « Grand Paris de l'eau » du SEDIF aura pour objectif d'alimenter la réflexion sur la mutualisation des ressources et la rationalisation des outils de production, faisant suite à l'appel lancé par André Santini en mars dernier (cf. éditorial Inf'eau 76).

Selon l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), pas moins de 35 000 services sont chargés de l'eau ou de l'assainissement en France. Ce nombre excessif de services, source de surcoûts pour le consommateur, est sans équivalent dans les autres pays européens : l'Angleterre et les Pays de Galles ne comptent que 22 services, les Pays-Bas 40, le Portugal 600, et l'Allemagne un peu plus de 13 000.

Devant la baisse continue de la consommation d'eau, et alors que le renouvellement des infrastructures pèse fortement sur les budgets, il est indispensable de rationaliser tous ces moyens et de proposer des projets économiquement pertinents. ■

## carnet

### Bienvenue à...

→ M. Gérard JUNIN  
*Nommé délégué titulaire de Gournay-sur-Marne*

### Félicitations à...

→ Mme Catherine MARGATÉ  
*Maire de Malakoff et Conseillère générale des Hauts-de-Seine  
Élue Présidente de la communauté d'agglomération Sud de Seine*

→ M. Raymond LAVAUD  
*Maire de Beauchamp  
Élu Président de la communauté d'agglomération du Parisis*

→ M. Xavier LEMOINE  
*Maire de Montfermeil  
Élu Président de la communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois / Montfermeil*

→ Mme Michelle ROUSSEAU  
*Nommée à la Direction Générale  
de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie*

→ M. Olivier KLEIN  
*Élu Maire de Clichy-sous-Bois*

# Les décisions du Comité



## Au cours de sa réunion du 23 juin 2011, le Comité syndical...

**a approuvé** le projet d'extension du territoire du SEDIF à la communauté d'agglomération Seine-Défense pour le territoire de Puteaux, suite à la création de cet EPCI, compétent en matière d'eau à titre optionnel, par arrêté préfectoral du 20 décembre 2010, ayant entraîné le retrait du SEDIF de la commune de Puteaux ;

**a approuvé** les comptes administratif et de gestion du comptable de l'exercice 2010, qui enregistrent 422,8 M€ de mouvements budgétaires en recettes et 328,7 M€ en dépenses, permettant de constater un excédent comptable de clôture de 94,1 M€, et un excédent réel tenant compte des dépenses restant à réaliser de 16,2 M€ ; le montant des dépenses d'équipement de l'exercice 2010, cinquième et dernière année du XIIII<sup>ème</sup> Plan d'investissement, s'élève à 156,7 M€, représentant un taux de réalisation du programme des travaux de premier établissement de 86 %, contre 81 % en 2009 ;

**a affecté** au compte 106 « réserves » l'excédent d'exploitation de l'exercice 2010 pour un montant de 12 842 526,11 €, qui sera intégralement utilisé comme autofinancement complémentaire des dépenses d'investissement de l'exercice 2011 ;

**a approuvé** le bilan des acquisitions et des cessions immobilières réalisées par le SEDIF au cours de l'exercice 2010, s'élevant à 10 881 € en recettes issues de cessions, aucune acquisition à titre onéreux n'ayant été opérée en 2010 ;

**a été informé** du rapport sur l'exécution des marchés conclus en 2010, faisant apparaître un montant total de 97,5 M€ H.T. pour 80 marchés signés, soit une augmentation d'environ 25 % par rapport à 2009, due essentiellement au remplacement des branchements en plomb et à la montée en charge des opérations d'investissement sous maîtrise d'ouvrage publique ; a relevé que le groupe Veolia Eau n'entraîne que pour 17 % dans leurs nombre et montant ;

**a pris acte** du rapport annuel produit pour l'exercice 2010 par Veolia Eau – Compagnie Générale des Eaux, en sa qualité de régisseur du service public de l'eau potable ;

**a entendu** le bilan des travaux réalisés en 2010 par la Commission consultative du service public local de l'eau ;

**a pris acte** des rapports d'activité et de développement durable établis par le SEDIF pour l'exercice 2010, en application de l'article L. 5211-39 du CGCT ;

**a adopté** le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par le SEDIF pour l'exercice 2010, en application de l'article L. 2224-5 du CGCT ;

**a été informé** de l'état d'avancement des travaux d'équipement, dont il ressort que les objectifs de réalisation du budget, atteints à 35 % au 30 mai 2011, devraient être réalisés en fin d'exercice ;

**a approuvé** le programme complémentaire d'investissement pour l'exercice 2011 ;

**a été informé** de l'état d'avancement du programme des travaux délégués et de son actualisation pour l'exercice 2011 ; la répartition de la maîtrise d'ouvrage hors entretien et travaux pour compte de tiers, au regard des prévisions faites pour l'année 2011, s'établit à plus de 80 % pour le SEDIF et moins de 20 % pour le délégataire ;

**a abrogé**, pour tenir compte de l'adhésion de la communauté d'agglomération Est Ensembleau SEDIF par arrêté inter préfectoral du 11 avril 2011, la délibération n° 2010-44 du Comité du 16 décembre 2010 approuvant le Schéma Directeur 2011-2025 (périmètre syndical au 16 décembre 2010), et **a approuvé** le Schéma Directeur 2011-2025 adapté (périmètre syndical au 23 juin 2011) ;

**a abrogé** la délibération n° 2010-45 du Comité du 16 décembre 2010 approuvant le XIV<sup>ème</sup> Plan quinquennal d'investissement 2011-2015 (périmètre syndical au 16 décembre 2010), et approuvé le XIV<sup>ème</sup> Plan quinquennal d'investissement 2011-2015 (périmètre syndical au 23 juin 2011), intégrant les investissements liés au service public de l'eau sur le territoire de la CAEE ;

**a approuvé** le plan prévisionnel des cessions et des acquisitions pour les exercices 2011 à 2015, conforme aux orientations du Schéma Directeur 2011-2025 et du XIV<sup>ème</sup> Plan quinquennal d'investissement 2011-2015 ;

**a été informé** de l'état d'avancement du programme Solidarité Eau au 1<sup>er</sup> mai 2011, comprenant 2 opérations en cours d'exécution sur 17 au titre du programme 2009, et 12 sur 17 au titre du programme 2010, les 7 projets du programme primitif 2011 ainsi que 5 du programme 2010 étant toujours en phase de conventionnement ;

**a approuvé** le programme complémentaire des opérations de solidarité internationale pour l'exercice 2011, représentant un montant total de 735 500 € de subventions ;

**a approuvé** le versement d'une subvention exceptionnelle de 100 000 € à l'association HAMAP pour venir en aide à la population sinistrée d'Haïti, suite au séisme de janvier 2010 ;

**a approuvé** l'accord de partenariat entre le SEDIF et le SIAAP pour favoriser la synergie de leurs actions internationales ;

**a approuvé** le versement d'une subvention de 25 000 € T.T.C. au Conseil général du Val-de-Marne pour l'organisation de l'édition 2011 du « Festival de l'Oh ! » ;

**a approuvé**, dans le cadre de la préparation du Forum Mondial de l'Eau organisé en 2012 à Marseille, l'adhésion du SEDIF au Partenariat Français pour l'Eau, pour deux ans, renouvelable annuellement, et une cotisation annuelle s'élevant à 2 000 € T.T.C. ; pour siéger au sein de l'assemblée générale de cette association, a désigné M. Christian CAMBON et M. Emmanuel Gilles de la LONDE comme son suppléant ;

**a approuvé** le budget supplémentaire de l'exercice 2011, arrêté en mouvements budgétaires à 172,5 M€ en recettes et en dépenses, dont 32,5 M€ en mouvements réels et 140 M€ en mouvements d'ordre, et adopté par chapitre ;

**a autorisé** le Président à établir un contrat cadre de financement auprès de la Banque Européenne d'Investissement pour la réalisation d'emprunts destinés à assurer l'équilibre du financement du XIV<sup>ème</sup> Plan quinquennal d'investissement 2011-2015 ;

**a donné** délégation au Bureau pour modifier la convention type de recouvrement des redevances d'assainissement mettant en place la péréquation des tarifs souhaités par le SIAAP et les services départementaux au 1<sup>er</sup> janvier 2012 ;

**a approuvé** les avenants aux conventions de fourniture réciproque en gros d'eau potable passées avec la SFDE et la SEVESCO, dans l'attente des éléments qui permettront d'établir de nouveaux projets de conventions tenant compte de l'entrée en vigueur du nouveau contrat de délégation de service public et de la révision du prix de l'eau en gros ;

**a approuvé** l'adhésion du SEDIF à la Fédération française des travaux sans tranchée, dont la cotisation annuelle s'élève à 2 009,28 € T.T.C. ;

**a décidé** la création de deux emplois d'attaché territorial à temps complet, de « chargé de relations presse », rattaché à la cellule communication placée sous la responsabilité du Directeur général des services, et d'ingénieur en chef de classe exceptionnelle à temps complet « directeur de mission Grand Paris de l'eau » ; **a approuvé** la transformation d'un poste de rédacteur en poste de rédacteur principal pour permettre l'avancement de grade d'un agent, et **autorisé** la suppression d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe suite au départ à la retraite du titulaire du poste, ainsi que le recours à un emploi non permanent à temps complet d'attaché non titulaire pour faire face à un surcroît occasionnel de travail au sein de la Direction « Finances et contrôle de la délégation ».

**a débattu** et pris acte des orientations budgétaires pour l'exercice 2012, correspondant à la seconde année du nouveau contrat de DSP et du XIV<sup>ème</sup> Plan quinquennal d'investissement et du Schéma Directeur 2011-2025 ; le projet de budget primitif pour l'exercice 2012 est établi à hauteur de 123,4 M€ H.T. en mouvements réels, sur la base d'une hypothèse de volume d'eau vendu aux abonnés de 239,5 Mm<sup>3</sup>, la part du prix de l'eau alimentant les comptes du SEDIF étant fixée à 0,45 €H.T. /m<sup>3</sup> depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ; **a noté** que l'encours de dette estimé au 31 décembre 2011 est de 217,2 M€, dont 103,3 M€ auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ;

**a approuvé** le recours à une ligne de trésorerie, afin de faire face à un besoin ponctuel et éventuel de liquidités, et **autorisé** le Président à réaliser une ligne de trésorerie auprès d'un établissement bancaire, après mise en concurrence, dans la limite de 5 M€, permettant de fluidifier le circuit de paiement tout en conservant l'objectif d'optimiser la gestion de trésorerie du SEDIF, pour une période de douze mois moins un jour ;

**a approuvé** l'avenant à la convention de fourniture réciproque en gros d'eau potable passée avec la SFDE le 27 juin 1985, portant son échéance au 31 décembre 2011, dans l'attente des éléments qui permettront d'établir un projet de convention tenant compte de l'entrée en vigueur du nouveau contrat de délégation de service public ;

**a approuvé** la convention d'achat d'eau de secours et de vente d'eau en gros avec le SMGSEVESCO, fixant le prix de base de vente d'eau par le délégataire du SEDIF et par le SMGSEVESCO à 0,60 €/m<sup>3</sup> (valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2011) hors taxes et hors redevances (AESN et VNF) ;

**a approuvé** l'avenant type aux autorisations d'occupation temporaires (AOT) pour l'implantation d'installations techniques de contrôle de la qualité de l'eau dans une propriété appartenant à une personne morale conclue par l'ancien délégataire du SEDIF, permettant à ce dernier de devenir partie aux dites autorisations et entérinant le changement de délégataire ; compte tenu du nombre d'AOT à renouveler et de l'absence d'incidence financière de ces dossiers, **a donné délégation** au Président pour approuver le renouvellement et la passation d'avenants aux AOT ;

**a complété** la délibération n° 2008-05 du Comité du 15 mai 2008 et **donné délégation** au Bureau pour approuver et décider de recourir et conclure les éventuelles transactions en vue d'aboutir au règlement des litiges concernés ;

**a entendu** un point d'information sur la participation du SEDIF au 6<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau à Marseille.

## DES CONSOMMATEURS PLUS RESPONSABLES

Selon le CREDOC<sup>1</sup>, les bons gestes progressent chez les consommateurs d'eau. Ce sont désormais 66 % d'entre eux qui pensent à fermer le robinet pour éviter le gaspillage, contre seulement une courte majorité il y a quinze ans. Élément intéressant : ce n'est plus la facture qui motive principalement ces comportements économes, c'est maintenant la conscience écologique, la volonté de préserver la ressource en eau.

<sup>1</sup> Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.

Au cours de sa réunion du 20 octobre 2011, le Comité syndical...

**a entendu** les conclusions du contrôle des comptes de l'exploitation effectué par le Cabinet Ernst & Young pour l'exercice 2010 ; a pris acte de la diminution des recettes de 7,7 M€ sous l'effet de la stabilisation des volumes consommés, a noté la diminution parallèle des charges de 7,7 M€ liée essentiellement à la baisse des charges de personnel (- 4,1 M€) et des charges relatives aux travaux de l'article 8 (- 5,5 M€), a relevé la diminution de 3 M€ (- 7 %) de la rémunération du régisseur, principalement due à la baisse de la prime de gestion et, accessoirement, à la baisse du résultat d'exploitation ;

**a entendu** un point d'information sur la mise en œuvre du nouveau contrat de délégation de service public, et notamment un premier bilan du programme Eau solidaire ;

**a approuvé** la décision modificative n° 2 du budget de l'exercice 2011, enregistrant une augmentation globale des crédits budgétaires de 1,11 M€, en mouvements réels et mouvements d'ordre, dont 0,92 M€ d'augmentation des recettes de fonctionnement et 0,19 M€ des recettes d'investissement ;

**a fixé**, par la seule voix du Président, l'ensemble du Comité s'abstenant, à 0,02€ H.T. /m<sup>3</sup> le taux de la contre-valeur applicable du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2012, puis à 0,015€ H.T. m<sup>3</sup> à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012, pour assurer le besoin complémentaire de financement de la taxe versée à Voies Navigables de France (VNF) en 2011 ;

# Reporters de l'eau : le palmarès 2011

## PALMARÈS

### CATÉGORIE « UNE » DE WEBMAGAZINE

- **CE2- Ecole Élémentaire Notre Dame – Bourg-la-Reine** / De l'eau partout toujours
- **CM1- Ecole Albert Camus – Villiers-sur-Marne** / Kendé Koulouka mayi (va chercher de l'eau)
- **CM2- Ecole Élémentaire Henri Wallon B – Bagneux** / Une goutte d'eau suffit

### CATÉGORIE STORY-BOARD DE REPORTAGE VIDÉO

- **CM1- Ecole Élémentaire Lallier B – L'Haj-les-Roses** / Le Petit Journal'eau
- **CM2 – CLEJ de Brou – Brou-sur-Chantereine** / L'eau de pluie, c'est la vie !!!

### CATÉGORIE AFFICHE

- **CE2 – Ecole Élémentaire Pablo Neruda – Méry-sur-Oise** / Les difficultés d'accès à l'eau dans les pays pauvres
- **CM1- Ecole Élémentaire Lallier B – L'Haj-les-Roses** / Stop aux eaux polluées, notre monde est en danger
- **CM2- Ecole Élémentaire Henri Wallon B – Bagneux** / L'eau est précieuse

Le concours pédagogique annuel **Les Reporters de l'eau**, destiné aux élèves des écoles primaires, s'est achevé le 9 juin avec un après-midi d'ateliers créatifs et la réalisation en direct, avec des professionnels, d'une émission de télévision. Près de 400 enfants, parmi les 60 classes participantes, étaient présents autour du Président du SEDIF André Santini, pour remettre les diplômes aux classes gagnantes.

Toutes les classes lauréates ont été invitées à une sortie ludique et culturelle au Muséum National d'Histoire Naturelle.

## Le SEDIF s'expose au Salon Kidexpo

Le SEDIF a participé cette année pour la première fois au salon Kidexpo qui s'est tenu au Parc des expositions de la Porte de Versailles du 21 au 24 octobre. Le but : expliquer aux enfants le parcours de l'eau potable du nuage au robinet, **sensibiliser les jeunes générations aux enjeux de l'eau et de l'environnement**. En préparant dès aujourd'hui les consommateurs-citoyens de demain à adopter des comportements responsables en matière d'économie d'eau et de respect de cette ressource. Grâce à des quiz interactifs, autour du film « Sarah Yaga, la Sorcière de l'eau », et un espace d'exposition illustré, l'eau potable n'a plus de secret pour tous les enfants et toutes les familles qui ont visité le stand du SEDIF.

Le **Salon Kidexpo** est le plus grand événement familial de l'année à Paris, avec plus de **100 ateliers pour les enfants** de 4 à 14 ans. ■

### Nouveau sur le site du SEDIF : la plateforme pédagogique « Les Reporters de l'eau »

Le SEDIF met à disposition une **plateforme accessible depuis le site internet du SEDIF ([www.sedif.com](http://www.sedif.com))** : les enseignants et les élèves du primaire y trouveront des supports en ligne pour animer leurs cours sur l'eau et l'environnement, des ressources documentaires, une banque d'images et des jeux adaptés aux élèves des classes de CE2, CM1 et CM2, ainsi que les éléments de la brochure « Du nuage au robinet ».

Une opportunité éducative et interdisciplinaire pour les enseignants, telle que les programmes de l'Éducation nationale les encouragent, notamment dans le domaine du développement durable. Cette plateforme s'inscrit dans « **Le socle de compétences** » de l'enseignement primaire en permettant l'acquisition de connaissances dans les domaines de la langue française et de la culture scientifique. ■



# Une campagne pour mieux connaître le SEDIF

Afin de rebondir sur la campagne de communication du 1<sup>er</sup> semestre 2011 sur le nouveau contrat de délégation, le SEDIF a développé une communication plus explicative, au moyen d'insertions publicitaires dans la presse, déclinées en 6 thématiques entre début octobre et début décembre 2011 : la satisfaction des usagers, le rôle éducatif du SEDIF vers les enfants, le respect de l'environnement, la solidarité, la qualité de l'eau et l'investissement d'avenir. ■



## Groupes participatifs : à l'écoute des usagers

Le **nouveau contrat** de DSP accorde encore plus d'importance à la **satisfaction des usagers** et l'amélioration continue du service rendu, sur la base des attentes exprimées par les consommateurs d'eau. Pour mieux identifier ces attentes, le Déléguataire a mis en place une démarche dite de « groupes participatifs » : le principe est d'aller à la rencontre des usagers, à l'occasion de conseils de quartier et à l'invitation du maire, afin de présenter le Service public de l'eau, son organisation, ses services et ses engagements.

Ces réunions ont aussi l'occasion d'entendre certaines réclamations, sur la qualité de l'eau, son prix, l'accès au service... Complémentaires aux enquêtes telles que celle de l'**Observatoire de la Qualité**, ces échanges directs sont riches d'enseignements et contribuent à une évolution participative du service.

Les communes qui ont déjà accueilli des groupes participatifs: Rosny-sous-Bois, Vélizy-Villacoublay, Houilles, Orly et Sarcelles. ■

## Une nouvelle page d'accueil pour les abonnés du service de l'eau

À partir du **www.sedif.com**, les abonnés du service de l'eau peuvent accéder au site clientèle du délégataire du SEDIF, Veolia Eau d'Île-de-France (cliquer sur « espace abonnés »). Ce site a connu en 2011 des évolutions notables, avec une nouvelle page d'accueil spécifique pour les usagers du SEDIF. Très facilement et d'un seul clic, vous pouvez désormais **déclarer votre consommation**, **payer votre facture** ou **créer votre espace client** si ce n'est pas déjà fait.

Dans la rubrique « L'Eau dans votre ville », vous pourrez connaître l'origine et la qualité de votre eau, ainsi que « l'Etiquette de l'eau » correspondant à votre commune.

Autres informations: les **services Clario**, les engagements en matière de développement durable, un simulateur de consommation.



# Le SEDIF

## au service du développement durable



Les insectes pollinisateurs : un rôle essentiel pour la végétation



### Le nouveau contrat de délégation porte des engagements forts en matière d'environnement et de solidarité.

Préserver l'environnement, s'efforcer de réduire nos rejets, diminuer nos consommations d'énergie, penser au futur et au monde que nous léguons : toutes ces préoccupations, le SEDIF les a faites siennes depuis déjà longtemps, notamment avec une **certification ISO 14001 obtenue en 2002**, conjointement avec son Délégué.

Mais le Service public de l'eau a voulu renforcer ses actions dans ce domaine. À la faveur de la consultation pour la nouvelle délégation du service, le SEDIF a placé le développement durable au cœur de son cahier des charges. Et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, avec Veolia Eau d'Île-de-France, des engagements forts et nombreux sont désormais prévus.

#### → Vers un service neutre en carbone

Cette politique nouvelle et ambitieuse dépasse la seule réduction de nos pollutions (en réalité, la production d'eau potable est une activité peu polluante). C'est maintenant l'ensemble des composantes du développement durable qui sont concernées, comme la lutte contre le réchauffement climatique, la présentation de la

biodiversité, mais aussi les aspects financiers et sociaux comme la solidarité.

Pour un **meilleur Bilan Carbone, trois leviers sont envisagés** : des économies d'énergie (réduction), un recours accru aux énergies renouvelables (substitution avec l'électricité verte), le soutien à des programmes de reforestation dans le monde (compensation). Déjà en 2011, **142 000 arbres ont été plantés** via ce programme, soit symboliquement 1 000 arbres par commune du SEDIF. Entre 2012 et 2022, le nombre d'arbres à planter sera évalué chaque année en fonction du bilan carbone de l'année précédente (un arbre planté = 100 kg de carbone absorbés).

**L'assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2011 comme l'année internationale des forêts.** La reforestation est un enjeu planétaire (13 millions d'hectares disparaissent chaque année) et, d'après la FAO, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture : « Le meilleur moyen d'enfouir le carbone de façon productive est en théorie l'agroforesterie, qui associe des arbres et des cultures et fournit des revenus ».



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Sur 200 Gigawatts d'énergie consommée chaque année par le Service de l'eau, 97 % sont d'origine électrique : les trois quarts sont consacrés au pompage de l'eau !

Sur les 50 000 tonnes de CO<sup>2</sup> générées chaque année par les activités du Service de l'eau, 10 % proviennent des véhicules, un tiers des chantiers, un autre tiers correspond à l'électricité consommée, le reste aux produits de traitement et autres.

## QUELQUES CHIFFRES

- Réduction de la consommation électrique : - 6 % sur 12 ans
- Substitution : 100 % d'énergie verte dès 2013
- Compensation : 6 millions d'arbres plantés d'ici 2022

## → Encourager la biodiversité

L'ensemble des sites d'exploitation du SEDIF (usines, stations de pompage et d'élévation, réservoirs...) représente une superficie de 78 hectares. Disposant ainsi de nombreux espaces verts, le Service de l'eau peut y déployer une gestion différenciée, au travers de fauches tardives notamment. Des techniques qui favorisent l'essor d'espèces devenues rares en Île-de-France, comme les insectes pollinisateurs dont le rôle est essentiel pour la vie végétale.

En outre, chaque année, deux sites feront l'objet de réaménagements : plantations d'arbres fruitiers, implantations de ruches... Quant à la fauche, elle sera réalisée une seule fois par an, entre septembre et novembre. ■

## Eau Solidaire : un programme social innovant

Les aides du Service de l'eau sont distribuées par les collectivités, communes et départements.

Dans le cadre du nouveau contrat de délégation, le SEDIF et son délégataire Veolia Eau d'Île-de-France ont mis en place un dispositif complet d'aide et d'assistance aux plus démunis, globalement destiné à tous ceux qui ont des difficultés à faire face à leurs dépenses d'eau.

Sont concernés les abonnés qui reçoivent une facture, mais aussi les consommateurs non abonnés, qui paient l'eau dans leurs charges. Les premiers peuvent se voir remettre, par leur CCAS ou CIAS, des **chèques d'accompagnement personnalisé**, les seconds sont susceptibles d'être aidés via le **Fonds de Solidarité pour le Logement**, géré par le Conseil Général.

Depuis la mise en place du programme Eau Solidaire (cf. Inf'eau 76), de nombreuses communes

ont passé une convention avec le service de l'eau afin de mettre en œuvre les aides prévues.

Les chèques ont ensuite été remis aux CCAS, en nombre proportionnel à la population. Des supports d'information ont été diffusés aux travailleurs sociaux et l'Unité Eau Solidaire est à la disposition des employés municipaux pour toute question.

Rappelons que le programme Eau Solidaire est financé par 1 % des recettes de vente d'eau, ce qui représente environ 2 millions d'euros par an.

Aux aides financières s'ajoutent des **mesures d'accompagnement** aux copropriétés dégradées et des actions de pédagogie auprès des populations autour du thème de la maîtrise des consommations d'eau. ■



# Télérelevé : c'est parti !



L'ensemble des compteurs sera équipé en cinq ans.

D'ici fin 2015, tous les abonnés du SEDIF bénéficieront du relevé à distance de leur compteur d'eau. Avec Téléo, le système de télérelevé mis en place par Veolia Eau d'Île-de-France, chacun bénéficiera d'une facturation « au réel » et de nouveaux services tels que la détection des consommations anormales.



Le déploiement du télérelevé est un projet de grande envergure : **550 000 compteurs d'eau sont concernés**. Un certain nombre de compteurs étaient déjà équipés de modules radio, notamment ceux posés depuis 2003 dans le cadre de l'individualisation des abonnements. Mais il faudra encore quatre ans pour que la totalité du parc soit couverte.

Entre la pose des nouveaux compteurs (cf. Inf'eau 76) et la mise en service effective de Téléo, plusieurs phases sont nécessaires : information du maire, prises de rendez-vous avec les usagers lorsque le compteur n'est pas accessible depuis la voie publique, installation des compteurs radio-équipés, installation des répéteurs et concentrateurs, phase de radio-relevé en mode piéton, tests de télérelevé, activation du service. Ce processus s'étend sur environ une année pour chaque commune. ■

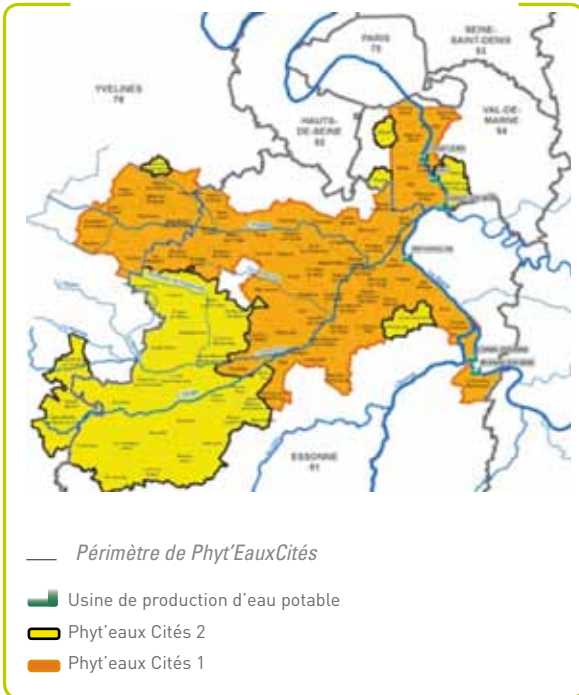
## L'eau du robinet a la cote

La faveur des Français pour l'eau du robinet ne cesse de progresser, au vu des enquêtes annuelles du Centre d'Information sur l'eau<sup>1</sup>. Ce sont désormais 8 Français sur 10 qui déclarent avoir confiance dans l'eau de leur commune, 7 sur 10 trouvant même qu'elle a bon goût. Parmi ceux qui n'en consomment pas, le chlore et le calcaire demeurent les griefs les plus cités. Mais la part de ceux qui consomment régulièrement l'eau du robinet ne cesse d'augmenter : 65 % des sondés déclarent en boire tous les jours.

Par ailleurs, **les comportements responsables progressent**, notamment pour préserver les ressources : bonnes pratiques de consommation (douche plutôt que bain...), gestes écologiques (produits chimiques jetés dans l'évier...).

<sup>1</sup> baromètre C.I.eau / TNS Sofres (octobre 2011)

# L'action Phyt'eaux Cités prolongée jusqu'en 2016



Au regard de son succès depuis 2007, le SEDIF et ses partenaires ont renouvelé cette opération visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.

Le nouveau périmètre Phyt'eaux Cités compte 109 communes en Seine Amont sur les bassins de la Seine, de l'Orge et de l'Yvette

→ **2007-2011**: Phyt'eaux Cités 1 touche 73 communes sur l'Orge aval et l'Yvette

→ **2012-2016**: Phyt'eaux Cités 2 s'élargit à 36 nouvelles communes sur l'Orge amont

Phyt'eaux Cités est une action de prévention et de sensibilisation qui a pour objectif de limiter l'emploi des produits phytosanitaires par leurs utilisateurs urbains, sur les bassins versants de la Seine, de l'Orge et de l'Yvette.

Les résultats obtenus par Phyt'eaux Cités après quatre ans et demi sont très positifs puisque les 65 collectivités engagées dans l'action, ont en moyenne divisée par 5 leur consommation de produits phytosanitaires ; **8 collectivités en ont totalement arrêté l'usage et 36 partiellement**. Ces efforts des collectivités sont corrélés à une réduction par 3 de la pollution de l'Orge par ces produits, en aval de ce territoire.

Les partenaires ayant renouvelé leur engagement aux côtés du SEDIF sont : l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, le Conseil régional d'Île-de-France, le Conseil général de l'Essonne, le Syndicat mixte de la Vallée de l'Orge Aval (SIVOA), le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVV), Eau de Paris, Lyonnaise des Eaux – Eau du Sud Parisien et Veolia Eau Région Île-de-France Centre.

Deux nouveaux partenaires prendront également part à cette deuxième phase : le Syndicat Intercommunal pour l'Adduction de l'Eau Potable de la région d'Angervilliers (SIAEP) et le Syndicat Intercommunal de la Vallée Supérieure de l'Orge (SIVSO). ■

## L'eau invitée aux entretiens de Bichat

À l'occasion des entretiens annuels de Bichat, un Atelier sur l'eau a réuni des experts, notamment médecins, autour du thème de la qualité de l'eau du robinet. Tous s'accordent à dire que les Français disposent d'une eau de qualité, conforme à près de 99 % à toutes les normes en vigueur.

Le professeur Marc Gentilini en particulier, président de l'Académie de l'eau, a rappelé que **la qualité bactériologique de l'eau a beaucoup progressé ces dernières années**. ■

# Retour sur la traditionnelle visite de chantiers



Comme chaque année au mois d'août, André SANTINI et les membres du Bureau sont allés constater le déroulement de plusieurs chantiers sur le territoire du SEDIF.

La journée a débuté avec le chantier de renouvellement d'une conduite à Montfermeil. Le mode de pose a été détaillé par l'entreprise Urbaine de travaux et le cabinet Merlin, maître d'œuvre. Ce chantier illustre la reprise de la maîtrise d'ouvrage par le SEDIF de la gestion patrimoniale des canalisations locales, conformément aux dispositions issues du nouveau contrat de délégation. Il est ainsi prévu un budget de 117 M€ HT sur les 5 années du XIV<sup>ème</sup> plan pour renouveler 200 km de canalisations de distribution du SEDIF.

## → Gros travaux à Neuilly-sur-Marne

Plusieurs opérations d'envergure étaient ensuite présentées à l'usine de Neuilly-sur-Marne.



D'abord, la rénovation du poste de commande et du système de conduite en temps réel, pour un coût total de 6 M€ HT, sous maîtrise d'œuvre Safège. Cette opération répond à un double objectif : **le réaménagement du poste de commande principal et la création d'un poste de commande de secours d'une part, la refonte complète du système de supervision favorisant la conduite en temps réel** d'autre part. Cette nouvelle configuration doit conduire au dépostage prévu fin 2012.

Ensuite, la mise en place de contacteurs UV, en application de la stratégie « multibarrières » mise en place sur les usines de production du SEDIF : pour appliquer à chaque micro-organisme plusieurs barrières physiques (filtration sable, membranes) ou chimiques (ozone, chlore), le traitement aux ultraviolets vient compléter ce dispositif vis-à-vis des parasites. Cette opération, qui concerne également l'usine de Choisy-le-Roi, a été réalisée dans le cadre d'un marché de conception réalisation pour un montant

total de 9,5 M€ HT.

Enfin, la refonte complète de l'unité élévatoire, pour un montant total de 30 M€ HT, intègre les objectifs du Grenelle de l'environnement concernant la maîtrise de l'énergie, du fait de la mise en place de deux groupes électropompes identiques, d'un débit variant de 5 000 à 13 500 m<sup>3</sup>/h, et de la rénovation des deux groupes de l'élévatoire B, dotés de variateurs de vitesse.

## → Site de Pavé blanc

La reconstruction de cette station de pompage (14 000 m<sup>3</sup>/J) s'inscrit dans la politique de renouvellement des ouvrages. Le choix de la construction d'une nouvelle station s'est imposé comme la solution techniquement et financièrement la plus adaptée, les installations existantes étant obsolètes du point de vue environnemental.

Cette opération d'un coût total de 8,6 M€ HT, prévoit la mise en œuvre d'une toiture végétalisée, percée par des trous de lumière, complétée par un jardin urbain intégrant plus de 40 bouleaux blancs. ■

# Sécheresse 2011 : quelles leçons ?

En dépit d'un été frais et pluvieux, les ressources en eau restent fragiles.

La sécheresse de l'année 2011 a cela de particulier qu'elle a débuté très tôt et de façon intense, par rapport à celle de 2003 par exemple. Les précipitations des mois d'avril et mai en Île-de-France ont été très en dessous des normales saisonnières. Ce déficit s'est ajouté à celui des mois de février et mars. Par ailleurs, les fortes chaleurs du printemps ont entraîné une augmentation de la consommation d'eau.

Puis, en juillet, les températures se sont établies à des niveaux moyens voire inférieurs aux moyennes saisonnières. Cette chute des températures s'est accompagnée d'averses, y compris en août, ce qui a pu faire croire que les cours d'eau retrouveraient un niveau « normal ». En réalité, les chutes de températures ont seulement permis de limiter l'évaporation et les pluies n'ont eu qu'un effet ponctuel sur les débits des rivières.

Cette situation impose donc une vigilance accrue du SEDIF.

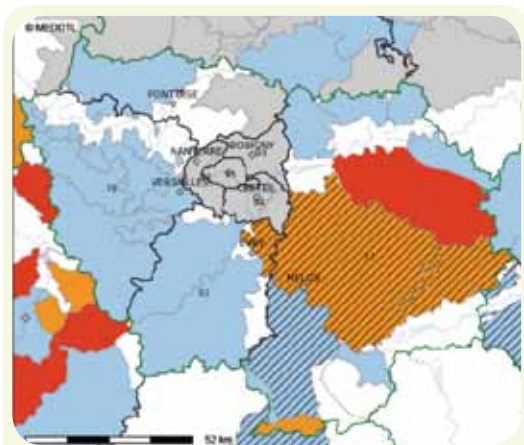
## → Vigilance automnale

Certains grands cours d'eau de la région ont franchi à nouveau leur **seuil de vigilance** en mi-octobre, du fait des conditions climatiques, mais aussi de la diminution du soutien d'étiage par les barrages de l'EPTB\* Seine Grands Lacs. L'Oise, qui ne bénéficie pas de ce soutien, est concernée en premier lieu.

Par ailleurs, les barrages-réservoirs n'ont pu être remplis totalement l'hiver dernier : ils stockaient 616 millions de m<sup>3</sup> au mois de mai, soit 76 % de leur capacité. Cependant, au vu de la situation de sécheresse du printemps, il a été décidé de faire des restitutions sans attendre.

Les quelques pluies de l'été ont permis aux lacs de ne pas se vidanger aussi vite que les prévisions. Le volume stocké devrait permettre de poursuivre le soutien d'étiage sur novembre 2011 sans pour autant éviter les franchissements de seuil, notamment sur la Seine.

Quant aux nappes, la situation est préoccupante pour la nappe calcaire du Champigny. ■



- ◆ Principales villes
- ~ Cours d'eau
- ~ Régions
- ~ Départements
- RESTRICTIONS SPÉCIFIQUES AUX EAUX SUPERFICIELLES
- ~ Absence de restriction
- Vigilance
- MODIFICATION DU RÉGIME HYDRAULIQUE
- Alerte
- Crise modérée
- Crise
- Crise renforcée
- ARRÊT DES PRÉLÈVEMENTS NON PRIORITAIRES
- RESTRICTIONS SPÉCIFIQUES AUX EAUX SOUTERRAINES
- ~ Absence de restriction
- Vigilance
- MODIFICATION DU RÉGIME HYDRAULIQUE
- Alerte
- Crise modérée
- Crise
- Crise renforcée
- ARRÊT DES PRÉLÈVEMENTS NON PRIORITAIRES

## CONCLUSION

Il est important de retenir que les pluies des mois de juillet, août, septembre et octobre, même si elles ont semblé abondantes et supérieures aux normales saisonnières **n'ont pas permis la remontée des débits de façon pérenne**, le niveau des cours d'eau reste en-dessous des années précédentes.

De même, **ces pluies n'ont pas rechargé les nappes**. En effet, au printemps et en été, pendant la période de forte activité de la végétation et de températures plus élevées, une part importante de l'eau est captée par les plantes et part par évapotranspiration. En automne, le sol reconstitue ses réserves en eau (rétention). La recharge des nappes s'effectue principalement durant la période hivernale lorsque les réserves en eau du sol sont reconstituées et la végétation peu active.

Le soutien d'étiage des Grands Lacs de Seine arrivant à son terme dans les prochaines semaines, le SEDIF doit rester vigilant sur sa capacité à mobiliser de façon optimum la ressource et à réagir face à une vulnérabilité accrue aux pollutions.

\* EPTB : Établissement Public Territorial de Bassin

## Choisy-le-Roi : 150 ans d'histoire et d'innovation

L'usine de production d'eau potable du Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDF) à Choisy-le-Roi, l'une des plus importantes d'Europe, célèbre ce mois-ci les 150 ans de sa mise en service.

À cette occasion, le public a été invité à une visite exceptionnelle le samedi 15 octobre, pour venir découvrir les étapes de traitement mises en œuvre pour transformer l'eau de la Seine en une eau potable d'excellente qualité, livrée à domicile, 24h/24, toute l'année. Une exposition retraçant l'histoire de l'usine a également été proposée.

Tout commence en octobre 1861 ; une pompe à arbre horizontal d'une puissance de 10 CV est installée. À partir de cette simple usine « élévatoire », l'eau de Seine brute est directement distribuée chez les particuliers, sans aucun traitement. Dès 1896, l'usine deviendra « épuratoire », la première du genre en France à utiliser des filtres lents. Elle produira alors chaque jour 70 000 m<sup>3</sup> d'eau « nouvelle ».



Les premières pompes à feu (XIX<sup>e</sup> siècle)

### → Une nouvelle époque

Puis, pour aller toujours plus loin en matière d'hygiène et pour faire face aux besoins croissants de la banlieue, **la production et la qualité de l'eau seront améliorées**. L'usine passe alors de 180 000 m<sup>3</sup>/jour en 1923 à 250 000 m<sup>3</sup>/jour en 1938.

En 1962, les deux dernières grandes cheminées de briques sont abattues... la fin d'une époque !

Au cours des 25 dernières années, les installations ont été constamment modernisées pour répondre à la demande en eau et pour pallier l'augmentation de la pollution de la Seine et de ses affluents en amont de Choisy-le-Roi.

Aujourd'hui l'usine est l'une des plus importantes unités de production d'eau potable de France et d'Europe. Elle bénéficie d'une capacité maximale de 600 000 m<sup>3</sup>/jour.

Avec une production moyenne d'environ 340 000 m<sup>3</sup>/jour, elle dessert 59 communes du sud parisien et alimente près d'1,85 million d'habitants. ■



Vue aérienne de l'usine en 1998

L'usine et bassins filtrants vers 1935

## Prague, nouveau partenaire

Le 18 octobre a été signé, en mairie de Prague, un nouveau partenariat dans le cadre du Club des Grands services d'eau initié par le SEDIF et son délégataire en 2011.

La capitale tchèque, au travers de son maire et du Directeur général de la société locale de gestion de l'eau, s'associe pleinement aux objectifs de cette organisation : travailler ensemble pour améliorer encore la gestion de l'eau, en faisant bénéficier ses partenaires de ses propres progrès.

Avec Prague, les thèmes abordés seront : la protection contre les inondations, la prévention des risques et la gestion de crises.



Après Milwaukee et Rabat, le Club s'agrandit. Il sera présent au Forum mondial de l'eau à Marseille en mars prochain.



## Le service public de l'eau au Mali

Au Mali, le service public de l'eau potable est confié aux communes, lesquelles délèguent souvent sa gestion à des associations d'usagers. L'eau est pompée dans des forages et distribuée par bornes fontaines. En Première Région du Mali, d'où viennent bon nombre de migrants maliens travaillant en France, le prix de l'eau est d'environ 75 centimes par mètre cube.

*Le SEDIF soutient depuis deux ans la commune de Diafounou Gory, dans le Cercle de Yélimané, en partenariat avec une association française SEVES (Systèmes Économiquement Viables pour l'Eau aux Suds) qui travaille étroitement avec un opérateur local, ZAEP. Les aides du SEDIF ne servent pas seulement à créer un point d'eau ou à renforcer les équipements existants, mais aussi à former les communautés d'usagers et les opérateurs locaux.*

Exploiter un point d'eau s'avère souvent complexe. En l'absence de réseau électrique, chaque village fait fonctionner un groupe électrogène, qu'il faut remplacer régulièrement. Mais trop souvent, faute de gestion prévisionnelle, les recettes de vente d'eau ne suffisent pas à acheter un nouvel équipement. Le service s'arrête et les femmes retournent puiser l'eau au puits ou au marigot.

Pour éviter cela, le gouvernement malien a désigné des bureaux de contrôle et de conseil, rémunérés sur les recettes du service de l'eau. Paradoxalement, cela ne renchérit pas le prix de l'eau. Au contraire, les bons conseils sont sources d'économies et moins d'erreurs sont commises. ■

## Coopération décentralisée : le SEDIF et le SIAAP s'engagent côte à côte

**Plus de 800 millions de personnes à travers le monde sont, aujourd'hui encore, privées d'eau potable et 2,6 milliards d'individus n'ont pas accès à un système d'assainissement de base.**

Sous l'égide de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, et en vue du Forum Mondial de l'Eau qui se tiendra à Marseille en mars 2012, a eu lieu le Forum territorial des rivières d'Île-de-France le 18 novembre dernier, sur le thème de la solidarité locale et internationale pour l'accès à l'eau et à l'assainissement. À cette occasion, André SANTINI, Président du SEDIF et Maurice Ouzoulias, Président du SIAAP ont signé un accord de partenariat favorisant la complémentarité de leurs actions internationales.

Ces deux institutions majeures ont souhaité mettre en commun leurs potentiels au service des populations, pour que le droit à l'eau progresse dans le monde.

Ils interviennent sous forme d'aide financière, d'expertise technique, d'assistance logistique, de fourniture de matériels, de formation... s'inscrivant pleinement dans la mise en œuvre de la loi Oudin-Santini de 2005. Avec cet accord de partenariat, ils conjuguent leurs efforts pour contribuer à l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans de nombreux pays sur des projets où ces deux composantes essentielles du cycle de l'eau sont réunies – ce qui sera un enjeu majeur du prochain Forum Mondial de l'Eau, ainsi qu'à la gestion durable du service public.

[www.sedif.com](http://www.sedif.com)



ISO 9001  
ISO 14001  
BUREAU VERITAS  
Certification

